

Direction départementale de la cohésion sociale

Directeur
Didier BÉLET

Directeur adjoint
Arnaud POULY

Assistantes de direction

Sylvie LIVOYE : 03 22 50 23 23

Marie-Pierre STYCZEN (en l'absence de Mme Livoye)

Fax. 03 22 50 23 65

Secrétaire général

Jérôme VINCENT : 03 22 50 23 12

Comptabilité/Logistique

Mourad TAIEBI : 03 22 50 23 21

Informatique :

Thierry LAHOUSSE : 03 22 50 23 20

Ressources humaines

Marie-José GENTEN : 03 22 50 23 18

SERVICE DE L'AIDE SOCIALE, DES POPULATIONS ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Daniel BOUTILLIER : 03 22 50 23 15

Conseil technique et appui en travail social

Charlotte ROSSARD : 03 22 50 23 38

Pôle des populations fragiles

Franck LAVIGNE : 03 22 50 23 24

Christine HOSTEN : 03 22 50 23 32

Céline THUILLIER : 03 22 50 23 35

Laure VERGLAS : 03 22 50 23 41

Dominique MOREL : 03 22 50 23 44

Sabine BOUCHEZ

Martine SAINT-SOLIEUX : 03 22 50 23 50

Pôle aide sociale et lutte contre l'exclusion

Anne-Laure LOUVEL : 03 22 50 23 25

Arnaud DEMOTIER : 03 22 50 23 53

Brigitte BALESDENS : 03 22 50 23 56

Martine BIGNY : 03 22 50 23 62

Placés sous l'autorité du Secrétaire Général de la
préfecture chargé de la politique de la ville :

Mme Catherine WERMERT, déléguée du préfet :
03 22 50 23 30

M. Gérard LEROY, délégué du préfet :
03 22 50 23 31

SERVICE DE L'INSERTION, DE L'ÉGALITÉ, DU LOGEMENT SOCIAL ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Éric BECART : 03 22 50 23 16

Marie-Pierre STYCZEN : 03 22 50 23 13

Fax. 03 22 50 23 67

Pôle logement social

Alban LACHIVER : 03 22 50 23 26

Muriel LEROY : 03 22 50 23 28

Pascal TENDRON : 03 22 50 23 33

Marie-Henriette OFFRET : 03 22 50 23 36

Geneviève JORON : 03 22 50 23 39

Maryline BREILLY : 03 22 50 23 42

Danièle PATIN : 03 22 50 23 45

Zéliane GIRAULT : 03 22 50 23 48

Evelyne VIGREUX : 03 22 50 23 54

Pôle insertion, égalité et politique de la ville

Freddy DANIÈRE : 03 22 50 23 27

Sabine CANEL : 03 22 50 23 29

Céline SEGUIN : 03 22 50 23 57

Fabienne WYNANDS : 03 22 50 23 60

SERVICE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Jean-Claude BRUNOT : 03 22 50 23 17

Pôle jeunesse et éducation populaire

Sylvie VILMONT : 03 22 50 23 22

Gaëlle LEFEUVRE : 03 22 50 23 37

Éric LELEU : 03 22 50 23 40

Delphine BOUCHER-PLUQUET : 03 22 50 23 43

Pôle sport

Annie DEPTA : 03 22 50 23 34

Patrick SAINT-UPERY : 03 22 50 23 49

Daniel SENET : 03 22 50 23 46

Amandine LEROY : 03 22 50 23 55

Virginie MOUZON : 03 22 50 23 47

Pôle vie associative

Rémy LAVALLARD : 03 22 50 23 61

Roxane BURG : 03 22 50 23 63

Fax. 03 22 50 23 68



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Les services départementaux de l'État en Somme

Une direction tournée vers le renforcement du lien social qui affirme le rôle d'animateur de l'État dans le champ de la cohésion de la société.

L'État en tant que garant de l'intérêt général reste le fédérateur légitime de projets et d'actions concourant à la cohésion de la société.

Par la création de la direction départementale de la cohésion sociale, l'État affirme son rôle d'animateur dans le respect des compétences des autres acteurs. Il se positionne dans une fonction d'ingénierie sociale, d'ensemblier de projets et d'acteurs, afin de trouver des solutions collectives dans le champ sociétal.

Cette position est complémentaire de la fonction régaliennne de protection des usagers et des personnes vulnérables qui continuera à être exercée dans des domaines spécifiques (contrôles des accueils collectifs de mineurs, des équipements sportifs, des établissements sociaux...).

Regroupant les compétences de l'État en matière sociale, la direction de la cohésion sociale est un interlocuteur mieux identifié et unique pour les collectivités territoriales, la caisse d'allocations familiales ou les associations intervenant dans ce secteur d'activité.

Cette nouvelle organisation permet une meilleure efficacité dans de nombreux domaines jusque-là dispersés entre plusieurs services : hébergement et accès au logement, politique de la ville, jeunes...

Interview

Didier Bélet

Directeur départemental
de la cohésion sociale



Question : Regroupant la partie sociale de la DDASS, les personnels de la DDJS, de la DDE et de la préfecture intervenant sur l'accès au logement ou la politique de la ville, comment est organisée votre direction ?

Didier Bélet : Par une organisation resserrée, la DDCS permet de mieux structurer la complémentarité de métiers dont le cœur des compétences est le maintien ou le développement du lien social. Tous les domaines qui participent à la cohésion de la société sont pris en compte au sein d'une même entité : vie associative, activités physiques et sportives, jeunesse et éducation populaire, hébergement et accès au logement. La nouvelle direction valorise et développe, par le partage, les compétences techniques, pédagogiques et administratives des personnels intervenant dans ces domaines.

Question : Qu'est-ce que ce regroupement apporte aux nouveaux agents de la DDCS ?

Didier Bélet : Cette direction donne du sens à des valeurs partagées par les 50 fonctionnaires qui relevaient des affaires sociales, de la préfecture, de la jeunesse et des sports et de l'équipement : sens de l'intérêt général, égalité et laïcité, importance du développement personnel et collectif.

Direction départementale de la cohésion sociale

3 boulevard Guyencourt - 80027 Amiens cedex 1
Tél : 03 22 97 80 80 - Fax. 03 22 50 23 65
prenom.nom@somme.gouv.fr

